

LES INSCRIPTIONS DU STAMNOS DE MARCE ATIE

ABSTRACT

Quest'articolo pubblica le iscrizioni ancora inedite dipinte su uno stamnos a figure rosse del *Funnel group* rinvenuto nella tomba Lattanzi 3, nei pressi di Norchia, durante l'estate 2022. Si tratta di un complesso di 6 iscrizioni, di cui 5 disposte sulla pancia attorno a figure od elementi del decoro, che presentano sia forme linguistiche ben conosciute che un *hapax* e forme nuove, ma analizzabili nel contesto di quello che può essere considerato una «bilingue figurata». Si propongono qui un commento epigrafico e un'interpretazione complessiva di questi testi.

This article publishes the inscriptions painted on a red-figure stamnos of the Funnel Group found in Lattanzi Tomb 3 near Norchia during the summer of 2022. The set consists of six inscriptions, five of which appear on the body in the midst of painted figures or decorative elements. They present well-known linguistic forms as well as a hapax and new terms, all to be analysed in the context of what can be considered a "bilingual figured vase". An epigraphic commentary and an overall interpretation of the texts are included.

Durant l'été 2022, l'équipe de V. Jolivet¹ a mis au jour dans la tombe Lattanzi 3², tombe *a semidado* située à proximité immédiate de la tombe Lattanzi (Norchia, VT), pourtant pillée depuis longtemps, un stamnos à figures rouges du *Funnel group*³ (*Gruppo dell'Imbuto*, groupe de l'Entonnoir) encore intact (h 27 cm, diam. max. 33 cm), portant un décor peint particulièrement complexe et articulé, mettant en scène divers héros du cycle troyen (Achille, Ajax, Nestor, Troilos et probablement Penthésilée) dans un décor mêlant éléments du monde réel (une fontaine à tête de lion) et paysage infernal (le pré de l'Asphodèle, symbolisé par cette plante)⁴. L'identification de l'atelier qui l'a produit nous offre un cadre chronologique et géographique précis, puisqu'il est actif à Vulci dans le dernier quart du IV^e siècle av. J.-C., plus précisément autour des années 325-320.

Si la complexité de la scène peinte distingue ce stamnos parmi les exemplaires issus de son atelier, et plus généralement dans la production vasculaire à figures rouges de l'Étrurie du IV^e siècle, le vase apparaît plus remarquable encore par le

¹ Je tiens à remercier très vivement Vincent Jolivet de m'avoir confié l'étude des inscriptions de ce vase exceptionnel, ainsi qu'Edwige Lovergne, à l'œil de laquelle on doit le repérage de l'inscription f, cachée dans le décor.

² La tombe devait probablement contenir d'autres objets inscrits: malgré les déprédations subies depuis longtemps, la tombe a livré, en plus du stamnos, deux kylix, dont une portant une contremarque gravée sous son pied. Sur cette tombe, v. AMBROSINI 2018, pp. 196-206.

³ Sur ce groupe, voir dernièrement JOLIVET 2019.

⁴ Un ouvrage est en préparation, explorant les multiples aspects de ce document historique de premier plan (JOLIVET s.p.).

nombre et la richesse des inscriptions qu'il comporte, cinq inscriptions complètes (même si l'une d'elle n'est pas entièrement lisible) et une sixième, sans doute inachevée ou abandonnée (repentir), ce qui en fait l'un des vases étrusques inscrits les plus riches de tout le corpus. En effet, parmi la quinzaine de vases à f.r. étrusques portant des inscriptions peintes et/ou gravées⁵, le stamnos de Marce Atie est de loin celui qui remporte la palme, tant par le nombre d'inscriptions qu'il présente, que par leur variété typologique: car outre les légendes de personnages *stricto sensu* (inscriptions **b-d**), classe d'inscriptions à laquelle appartient la quasi-totalité des textes présents sur ces vases, qui forment des sortes d'étiquettes permettant l'identification de trois des personnages peints sur la panse, le stamnos comprend également une inscription de propriété (**a**) nous renseignant sur le possesseur du vase, Marce Atie, une inscription descriptive de la scène (**e**), qu'on peut rattacher aux inscriptions «didascaliques», ainsi qu'une inscription inachevée et abandonnée (**f**), dont on ne peut rien dire quant à sa nature. Du point de vue typologique, le parallèle le plus proche est offert par le fameux cratère à volutes de Vulci évoquant la légende d'Alceste⁶, qui présente également une inscription décrivant la scène peinte, ainsi que des légendes inscrites verticalement le long des personnages, comme dans le cas d'Ajax de notre stamnos. Mais par leur richesse et leur contenu lexical, ainsi que par leurs particularités graphiques, les textes du stamnos de Marce Atie, qui loin de se limiter à des anthroponymes fournissent à la fois des hapax et des attestations nouvelles de termes déjà bien connus, ont un intérêt exceptionnel. C'est pourquoi nous ferons une rapide présentation formelle de toutes ces inscriptions, avant de grouper nos remarques herméneutiques dans une seconde partie.

LECTURE DES INSCRIPTIONS ET ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

Toutes ces inscriptions sont peintes dans une teinte orangée et ont été indubitablement tracées par la même main et le même instrument: on repère bien les coups de pinceaux, en particulier dans la partie basse de certaines lettres comme les <χ>

⁵ Les exemplaires les plus nombreux et les plus proches viennent de Vulci: le cratère en calice à f.r. dit de Turmuca conservé au Cabinet des Médailles (CIE 11003 = MEISER, ET Vc 7.36; voir désormais BRIQUEL 2024, n. 23), celui du suicide d'Ajax (CIE 11004 = MEISER, ET Vc 7.37), le stamnos à f.r. du peintre de Settecamini du Cabinet des Médailles (CIE 11185 = MEISER, ET Vc 7.6; voir BRIQUEL 2024, n. 24), le stamnos à f.r. attribué au peintre d'Akrathe du Cabinet des Médailles (CIE 11187 = MEISER, ET Vc 7.39; voir BRIQUEL 2024, n. 16) et, toujours au Cabinet des Médailles, le cratère à volutes avec scène de la légende d'Alceste (CIE 11188 = MEISER, ET Vc 7.38; voir désormais BRIQUEL 2024, n. 22). Dans le reste de l'Étrurie méridionale, on renverra également au stamnos falisque à f.r. de Faléries portant la légende *perse* et peut-être une signature de potier CIE 8893 (= MEISER, ET Fa 7.1), au stamnos étrusque à f.r. du peintre de Settecamini avec deux scènes de la vie d'Hercle retrouvé à Orvieto (CIE 10685 = MEISER, ET Vs 7.1) et divers autres vases, issus d'Étrurie méridionale, mais aussi de Volterra et de l'*ager Saenensis*: MEISER, ET AT 7.1, AH 7.1, Vs 7.28, Vs 7.29, Vs 7.30, Vt 7.1 et AS 7.2.

⁶ CIE 11188 = MEISER, ET Vc 7.38.

<r>, <u> des inscriptions de la panse, pour lesquelles la base est plus épaisse que la partie haute. Toutefois, l'auteur des inscriptions a accordé nettement plus de soin à la réalisation des textes portés sur la panse (inscr. **b-e**; à l'exception toutefois, comme nous le verrons, de l'inscription **f**) qu'à celui qui court sur la lèvre (**a**): l'indiquent le fait que les trois légendes apposées aux figures des personnages ont la particularité d'avoir une initiale plus épaisse et légèrement plus haute que les autres lettres, ainsi que le fait que l'inscr. **a** comporte des erreurs et une probable tentative de correction. Hormis cette spécificité, toutes les inscriptions suivent un ductus sinistrophe, pratiquent l'interponction verbale au moyen du signe <:> et respectent, comme attendu, la norme méridionale de notation des sifflantes: l'auteur des textes et/ou son commanditaire s'avère(nt) ainsi respectueux d'une forme de classicisme épigraphique, conforme à ce qu'on peut attendre d'un vase de cette qualité et d'un propriétaire, Marce Atie, de haut rang. Ce classicisme passe aussi par l'adoption du type graphique principalement «capital» (type IB selon la classification Maggiani 1990: cf. en particulier la forme de <e> et <v>), avec une tendance à emprunter certains traits du type «régularisé» (type II: cf. <a>, <u>), comme il advient fréquemment en Étrurie méridionale dans le courant du IV^e s⁷. On notera le souci esthétique marqué dont le peintre fait preuve, et qui se remarque notamment dans la stylisation de certaines lettres présentes sur les inscriptions de la panse (celles qui ont reçu la plus grande attention de la part du peintre), en particulier le <t> à barre supérieure non sécante et oblique, qui est une réalisation typique des inscriptions peintes de la Vulci de la fin du IV^e siècle, où elle reste toutefois extrêmement rare⁸. Sa présence systématique sur les inscriptions de la panse montre qu'il s'agit d'une forme graphique «d'apparat», sans doute jugée comme particulièrement esthétique par l'auteur de l'inscription.

a) Sur la partie supérieure de la lèvre du vase court, en suivant la courbure de l'embouchure, une inscription dextroverse dont la fin est très effacée et difficile à lire (*fig. 1*). Les lettres font 4 mm de longueur et de largeur maximale, et l'inscription s'étend sur 11,5 cm. On notera la forme très particulière du <s>, dont la barre du bas est quasi verticale – particularité paléographique qu'on retrouve ailleurs sur le vase (cf. inscr. **b**), et qui semble être un trait typique du peintre qui a réalisé ces inscriptions⁹; le signe d'interponction entre *aties* et le mot qui le suit est asymétrique (le point inférieur touche quasiment le <v> suivant, au lieu d'être sous le point supérieur). Le moindre soin accordé à l'inscription par rapport à celles qui se trouvent

⁷ MAGGIANI 1990, pp. 186-189.

⁸ De fait, c'est ce stamnos qui concentre la majeure part des attestations. On retrouve ce <s> sur le fameux cratère du sacrifice d'Alceste, dans le nom d'*alcsti* (mais sans la systématisme qu'on a sur notre stamnos: les <t> d'*atmite* ont une barre supérieure légèrement sécante), et sur le fond d'une patère avec inscription peinte de la fin du IV^e s. également (CIE 10978 = MEISER, ET Vc 2.48).

⁹ Ce *sigma* à trois branches au contour singulier ne semble pas être connu ailleurs, même dans la production épigraphique sur vases à figures rouges d'Étrurie méridionale. Il semble au contraire plutôt renvoyer à des modèles attiques, où le *sigma* est souvent tracé sous cette forme anguleuse.



fig. 1- Inscription a.

sur la panse se remarque à la forme habituelle de <t>, au <m> presque stylisé, au <r> peu lisible, et plus généralement au fait que la seconde moitié de l'inscription est presque effacée, ce qui rend l'identification correcte de la formule onomastique du propriétaire incertaine. Même en utilisant un logiciel de traitement des images à partir de photographies à haute résolution (fig. 2), certaines questions restent ouvertes. On propose ainsi la lecture suivante:

marce: aties: velxae : ꝑacial

aut

marce: aties: velxae : ꝑacial

qui butte sur quelques difficultés de lecture et d'interprétation. La première tient à la nature de la lettre finale: à l'examen autoptique comme sur les photographies, cette dernière lettre apparaît comme un <χ> dont la barre de droite, toutefois, est nettement moins marquée que celle de gauche (et n'est donc visible que sous un certain



fig. 2 - Détail de l'inscription a avec traitement numérique.

angle). Or une lecture *ciaχ*, qui pourrait éventuellement évoquer une réalisation erronée ou locale¹⁰ du numéral **cialχ* «30», ou encore d'une forme d'adjectif ethnique en *aχ*, semble difficile à admettre, dans une inscription qui pour le reste reproduit la nomenclature d'un individu de sexe masculin. C'est donc pour des raisons de cohérence interne qu'il convient de considérer ce <χ> comme une erreur, corroborée par le fait que l'une des barres semble effacée, ou moins marquée, laissant penser que son auteur a tenté de corriger le texte (tentative qui n'est pas isolée sur le vase), et le lire comme un <l>. En revanche, un signe incomplet d'interponction permet bien de séparer ce dernier mot, dont l'initiale, <p>, et la troisième lettre, <c>, sont bien visibles à partir des photographies retravaillées. C'est donc essentiellement la deuxième lettre de ce mot qui pose problème: l'espace disponible et les traces encore visibles autorisent d'y voir un <a> ou un <u>, et de reconstituer une forme de gentilice fém. au génitif *pacial* ou *puacial*: si les deux formes de gentilice sont attestées¹¹, le fait que le gentilice fém. *paci* le soit à Caere nous semble un bon argument pour restituer de préférence, dans l'attente de nouvelles attestations, la forme *pacial*.

La seconde difficulté tient à la correcte lecture de la fin de ce que nous considérons comme le troisième mot de l'inscription, *velχae*: ce nom de personne, dérivé en *ie* du prénom *velχa* (*velχa-ie* > *velχae*, avec chute du *i* intervocalique) bien répandu en étrusque, où il remplit les fonctions de prénom¹², mais aussi de gentilice¹³ (*Vornamengentile*, selon la terminologie de Rix¹⁴), se termine bien par un <e>, la trace que l'on voit après cette lettre n'étant pas le reste d'un <s> mais l'un des

¹⁰ Cf. MEISER, *ET* Vs 4.15 *ceaχ*, avec une ouverture /i/ > /e/ en hiatus très fréquente, en particulier pour ce mot (v., entre autres exemples, l'inscription MEISER, *ET* Ta 1.191 de la t. des Alsina, qui présente *ceaχls*). On peut éventuellement imaginer une vocalisation ou une vélarisation de /l/ devant /k^b/; mais l'hypothèse de l'erreur n'est pas pour autant à exclure (voir par exemple MEISER, *ET* AT 1.157, où le numéral est orthographié *calχls*, ou Ta 1.95, qui l'orthographie *celχls*).

¹¹ *paci* est attesté comme gentilice féminin dans deux épitaphes de la tombe des Inscriptions de Caere (MEISER, *ET* Cr 1.14, relative à une *θanχvil*, qui a épousé un membre de la gens *tarχna*, et MEISER, *ET* Cr 1.21, relative au fils de cette dernière), mais aussi comme gentilice masculin (< **pacie*) à Chiusi (MEISER, *ET* Cl 1.2030); **puaci(a)* apparaît comme matronyme au génitif dans une inscription clusine (MEISER, *ET* Cl 1.1456 *puacial*[l]), et son correspondant masculin *puce* est documentée dans l'onomasticon de la même cité (MEISER, *ET* Cl 1.687, 1.2145; la correction proposée par H. Rix et ses collaborateurs pour MEISER, *ET* Vt 1.140 *muce* > *puce* ne semble pas justifiée: v. l'apographe proposé par son éditeur, A. MAGGIANI, in *REE* XLV, n. 38, p. 303).

¹² Cf. l'inscription MEISER, *ET* Cm 3.2 (Pontecagnano), de la seconde moitié du VII^e siècle, qui donne la plus ancienne attestation de ce prénom (sous sa forme sans /j/); pour la fin du VI^e, v. aussi MEISER, *ET* Vs 1.24 (prénom du titulaire de l'épitaphe), 1.14 (prénom du père du titulaire de l'épitaphe), ainsi qu'une nouvelle inscription de la nécropole de Crocifisso del Tufo, *REE* LXXXI, 2018, n. 19, pp. 332-333 (P. Binaco).

¹³ La forme est peut-être attestée déjà dans cette fonction en MEISER, *ET* Co 2.1; sinon, il faut se reporter à ses doublets: *velχe* (avec monophthongaison de la finale *ae*) et *velχaie*, bien attestés comme gentilices (voir, entre autres et respectivement, MEISER, *ET* Cl 1.832 et 1.455). Quant à *velχa*, ses emplois comme gentilice sont assurés notamment par les inscriptions tarquinienues de la t. des Boucliers.

¹⁴ Sur *velχae* comme *Vornamengentile*, voir RIX 1963, p. 217 sq.

points du signe d'interpunctio <:> qui sépare ce mot du suivant. Cela n'est pas sans conséquence sur l'analyse de l'ensemble de la séquence. La position de cet élément dans la formule onomastique, juste après le couple fondamental 'PN+G', qui occupe toujours la première place dans ces formules, laisserait attendre un patronyme: mais l'absence de marque de flexion dans ce *velχae* (et non **velχaes*) ne le permet pas, et il faudrait alors postuler à nouveau une erreur de la part du peintre – il est vrai, comme on l'a vu, que cette inscription est nettement moins soignée que celles que l'on trouve sur la panse. En alternative, il faut alors faire de *velχae* un élément désignant directement le personnage, à savoir un *cognomen*: pour le moment, aucun emploi de *velχae* n'est attesté dans cette fonction¹⁵ et seul son doublet¹⁶ *velχe* pourrait l'être¹⁷, sans qu'on en ait pour autant d'emplois assurés.

Par conséquent, la nomenclature de l'homme ainsi désigné, qui est probablement le propriétaire du stamnos, et donc l'un des titulaires de la tombe dans laquelle le vase a été retrouvé, se compose des quatre éléments suivants: le prénom, *marce*, plutôt rare à Tarquinia et dans sa région¹⁸, le gentilice fléchi au génitif, *aties*, selon un formulaire largement majoritaire dans la région de Tarquinia¹⁹, son *cognomen velχae* ou son patronyme *velχae[s]*, et enfin son matronyme, *pacial* (ou *puacial*); on aurait alors soit une formule onomastique 'PN G CN MT', inédite tant à Tarquinia et dans sa région qu'à Vulci, où, si l'on se fie aux formulaires onomastiques que l'on trouve dans les inscriptions funéraires relatives à des hommes de ces deux cités, elle n'est pas représentée²⁰, le *cognomen* étant de manière générale très rare dans les épitaphes de ces régions²¹; en revanche, la formule onomastique 'PN G PT MT' y est bien at-

¹⁵ RIX, *op. cit.*, p. 222.

¹⁶ Voir BENELLI 2017, p. 261.

¹⁷ L'inscription sur couvercle de sarcophage MEISER, *ET Ar* 1.96 (voir le dessin proposé par M. Scarpellini en *REE* LXIII, 1997, n. 1, p. 369) autorise une interprétation de la forme *velχe* comme *cognomen* (mais une restitution *velχe[s]* à comprendre comme un patronyme reste possible). Par ailleurs, l'itération de cette forme dans l'inscription MEISER, *ET Cl* 1.1642, *vl velχe velχés anainal* pose problème, car si l'on fait de *velχés* un patronyme, comme attendu et selon un formulaire classique 'PN G PT MT', on doit postuler que le père du défunt s'appelle *velχe velχe*... Plutôt que postuler que le défunt est le premier à prendre un gentilice, et qu'il choisit ainsi le nom individuel de son père, il convient de considérer que le patronyme est ici exprimé de manière inhabituelle (et sans doute erronée) par le seul gentilice du père, et non par son prénom (avec ou sans le gentilice).

¹⁸ Il n'est porté que par 2% des titulaires masculins d'inscriptions funéraires de cette région (VAN HEEMS 2006, p. 96).

¹⁹ Ce phénomène de discordance casuelle, typique de l'Étrurie méridionale, est bien attesté à Tarquinia et dans sa région où il apparaît dans 84% des formules onomastiques d'hommes qu'on rencontre dans les inscriptions funéraires (VAN HEEMS 2006, p. 203).

²⁰ Il faut aller en Étrurie septentrionale, en particulier à Chiusi, Pérouse et Arezzo, pour trouver ce formulaire (qui apparaît dans environ 5% des formules onomastiques masculines pour Chiusi et Pérouse, 12% pour Arezzo).

²¹ Une poignée d'épitaphes masculines (5, soit 2% à Tarquinia, et 2, soit 4%, à Vulci) ajoutent le *cognomen* comme troisième élément au couple 'PN G', et 8 seulement l'associent au patronyme à Tarquinia ('PN G PT CN' ou 'PN G CN PT' correspondant respectivement à 3% et 1% des formu-

testée: elle arrive, en termes de fréquence, à la troisième place (35 occurrences, soit 15% du total). Aussi l'hypothèse d'une erreur dans la réalisation du texte (*velxae[s]*) me semble-t-elle préférable, hypothèse d'autant plus plausible si l'on imagine que les inscriptions de la panse ont été soigneusement recopiées par le peintre à partir d'un modèle (circulant dans l'atelier?), au moment de la réalisation du décor, tandis que l'inscription de propriété a été peinte dans un second temps, sans doute à la demande de l'acquéreur, et réalisée plus rapidement (ce qui explique aussi certains choix paléographiques).

Ce Marce Atie, peut-être fils d'un Velyxae et d'une membre des *pac(i)e* ou *puce*, appartient à une *gens* bien connue en Étrurie méridionale, à Cerveteri, à Vulci, à Volsinies, mais surtout à Tarquinia²² dès l'époque archaïque²³; c'est une *gens* de haut rang associée par voie matrimoniale à d'importantes familles aristocratiques (en particulier les Anina et les Curuna à Tarquinia). Du point de vue diachronique, il s'agit d'une formation patronymique en *-ie* sur la base du prénom *ate*, lui-même adaptation étrusque d'un nom d'origine sabellique (cf. *Atta Clausus*, nom que donne la tradition littéraire à l'*auctor gentis* de la *gens Claudia* de Rome²⁴).

b) Sur la panse du vase, le long de la figure de guerrier en armes debout, s'étire verticalement sur 7,3 cm une inscription (*fig. 3*); comme on l'a vu, la réalisation du texte est particulièrement soignée, avec une initiale «capitale», j'entends par là légèrement plus haute et au trait plus épais que les suivantes. C'est là une particularité graphique qui apparaît comme inédite, dans le panorama des inscriptions peintes sur support vasculaire. En sus, on notera la forme singulière du <t>, avec barre supérieure inclinée en haut à droite, sans couper en deux la barre verticale. On verra que cette forme se retrouve sur tous les <t> des inscriptions de la panse (alors que le <t> de l'inscription *a*, comme on l'a vu, présente bien une barre transversale sécante). Les lettres font de 3 à 5 mm de hauteur pour une largeur maximale de 3 mm et se lisent sans difficulté:

eivas: telmunus: hureru



fig. 3 - Inscription b.

les onomastiques utilisables; à Vulci, on a un exemplaire de la formule 'PN G PT MT CN'; pour les données, voir VAN HEEMS 2006, pp. 400-405 et 412-414).

²² MORANDI TARABELLA, *Prosopographia*, pp. 92-93; CHIESA 2005, pp. 236-237.

²³ Grâce à l'inscription sur *sauroter* de bronze MEISER, *ET Ta 2.27*.

²⁴ SUET., *Tib.*, 1.

Les deux premiers mots sont des noms de personnes bien connus et permettent une identification du personnage immédiate, *eivas telmunus* étant l'adaptation étrusque du nom du grand Ajax, fils de Télamon, et héros majeur du cycle homérique. Les attestations du nom étrusque de ce héros achéen sont nombreuses, dès le V^e siècle, et font montre d'une variation importante, principalement dans le traitement de la diphtongue grecque (*aevās, aivas, aivaś, eivas, evas*) et dans la réalisation du patronyme (*telmunus, telmunúś, telmuns, telmunśl, tlamunus*)²⁵, qui prend généralement la forme en étrusque du génitif adnominal²⁶. On notera qu'on le retrouve sous cette forme typiquement néo-étrusque sur le miroir de Boston réputé provenir de Préneste (*CSE USA 2, n. 9 = MEISER, ET La S.10*), datant de la première moitié du IV^e siècle. Suit enfin un troisième mot, *hureru*, qui est un hapax, mais qui réapparaît dans l'inscription **c**.

c) Sur la panse, à droite de la tête casquée du guerrier avec bouclier et *machaira*, court sur une ligne horizontale une inscription de deux mots (longueur totale du texte: 4,3 cm; h des lettres: 2 à 4 mm; la.: 2-4 mm; *fig. 4*); l'initiale est là aussi plus haute et son trait est plus épais, exactement comme dans l'inscription **b**. Du point de vue paléographique, on notera la réalisation du <χ> avec ses barres laté-



fig. 4 - Inscription **c**.

²⁵ Pour les occurrences, voir *TbLE I², s.v.* Pour l'adaptation de la forme grecque à l'étrusque, les remarques de C. De Simone sont encore largement éclairantes: DE SIMONE, *Entlehnungen*, pp. 15, 21, 105-106, 133.

²⁶ Parmi ces formes, c'est le *telmunśl* de la stèle de Bologne MEISER, *ET Fe 7.5*, correctement lu par MAGGIANI 1997, pp. 158-161, qui est la plus surprenante: soit le nom, traité comme un ensemble unitaire **aivastelmunś*, est assimilé à un nom étr. en *ns* (catégorie où les théonymes sont nombreux), soit la finale *l* vient surmarquer le génitif en *s*. En tout cas, il semble difficile d'en faire une forme d'adjectif dérivé (comparable à *Τελαμώνιος* couramment employé pour introduire le patronyme du héros en grec).

rales incurvées; le second <r> du dernier mot, avec sa base en pointe, tandis que la boucle du premier n'est pas totalement refermée. La lecture n'oppose, là encore, aucune difficulté:

axle: hureru

où l'on retrouve un nom de héros emprunté au grec, *axle*, adaptation du gr. Ἀχιλλεύς, avec syncope du *i* interne, comme il est de règle à l'époque où le vase a été peint. La forme est abondamment attestée²⁷. Vient clore l'inscription le mot *hureru*, déjà présent en **b**, ce qui suffit à dire qu'il ne s'agit pas d'un élément anthroponymique.

d) Sur la panse, en haut à droit du jeune homme nu tenant une lance et marchant devant un cheval, juste au-dessus de la tête de l'animal, se tient la troisième légende du stamnos (*fig. 5*). Celle-ci se compose d'un mot (longueur de l'inscription: 2,3 cm), dont l'initiale est également plus haute et plus épaisse que les cinq autres, comme en **b** et **c** (h de l'initiale 6 mm; h des autres lettres: 2-3 mm; la. max. 4 mm). On retrouve, comme pour le <χ> de l'inscription précédente, une réalisation évasée des hastes du <u>, et le <t> présente une barre transversale inclinée vers le haut et non sécante, comme dans les inscriptions **b** et **e**. La lecture ne pose pas davantage de difficultés:

truile

Il s'agit à nouveau du nom d'un héros du cycle homérique, celui du troyen Troilos, déjà connu en étrusque par trois autres attestations²⁸. Là encore, la forme étrusque de ce nom grec est telle qu'on l'attend²⁹. L'absence d'interpunctio et d'autres traces après *truile* assure qu'il est l'unique mot de l'inscription.

e) Sur la panse, au-dessus de la fontaine à tête de lion, se développe, sur deux lignes, l'inscription la plus complexe du vase (*fig. 6*). La première ligne s'étend sur 4,4 cm, et est composée de lettres de 4 mm de haut pour les plus hautes (<f>) et de 2 à 3 mm de largeur; les lettres de la seconde ligne, longue de 4,7 cm, sont un peu plus hautes (5 mm pour <f> et <u>, pour une largeur max. de 3 mm). On notera, au titre des aspects graphiques, l'écart important entre le <f> et le <u> du premier mot de la seconde ligne: il s'agit bien d'un vide, et aucune trace de lettre n'est visible à l'autopsie ou sur les agrandissements photographiques: le petit trait vertical qu'on aperçoit sécant au <u> est une marque accidentelle qui a entamé la surface du vase. Plus surprenant, compte tenu de l'attention globale portée à la réalisation

²⁷ V. à nouveau *TbLE I², s.v.*, auquel on peut ajouter *REE LXXXII*, 2019, n. 58, pp. 313-315 (S. Bruni). Pour le détail formel de l'adaptation du mot à la morphologie et à la phonologie étrusques, on renvoie également à DE SIMONE *Entlehnungen*, en part. pp. 31-32 et 43.

²⁸ MEISER, *ET OI* 6.12 (où il désigne un individu portant ce nom, et non le héros lui-même), Vs.22 et OI G.70 (légendes respectivement sur un miroir et une gemme).

²⁹ V. DE SIMONE, *Entlehnungen*, pp. 29-30.



fig. 5 - Inscription d.



fig. 6 - Inscription e.



fig. 7 - Inscription f.

du texte, est la forme du premier <e>, doté de quatre barres horizontales au lieu de trois, qui laisse à nouveau penser que le peintre n'était pas forcément lettré; on retrouve la forme des <t> qu'affectionne l'auteur des inscriptions, avec barre transversale inclinée en haut à droite et non sécante; les trois <t> de l'inscription sont du même type, mais le premier de *truiati* a une barre verticale plus courte que la transversale, en raison de la présence de la crinière du lion; quant à celui de *manties*, sa barre transversale est plus difficilement visible, mais est bien présente. Enfin, on notera que l'initiale de l'inscription, contrairement aux trois précédentes, n'est pas plus haute ni plus épaisse que les autres lettres. On lit sans difficulté, même si la peinture est un peu moins lisible que pour les légendes **b**, **c**, **d**, le texte suivant:

fleres: manties

fusla: truiati

Les quatre mots qui composent l'inscription présente sont déjà connus, sous la même forme ou une forme dérivée, mais l'interprétation d'ensemble reste délicate (v. *infra*).

f) Enfin, la panse abrite une dernière inscription peinte, mais inachevée, largement effacée et masquée par le décor peint (*fig. 7*); au-dessus de l'inscription **e**, recouverte par les branches et les feuilles d'asphodèle, on peut apercevoir les traces d'une inscription verticale (et perpendiculaire à l'inscription **e**) dont les traits sont très effacés (h et la. des lettres de 2 à 3 mm); cela, ajouté au fait que le décor recouvre en partie le texte, laisse penser qu'on a affaire à un repentir. Le début de l'inscription est la partie la mieux lisible: le <f> initial ne fait aucun doute, il semble suivi d'un <l> partiellement camouflé par le décor peint, et l'on distingue un <e> complètement imbriqué dans le décor. Suivent ce qui semble être un <s> et une lettre impossible à identifier. Enfin, on repère les traces, labiles, d'un <m>, qui est le dernier élément conservé de cette inscription. Le texte donnerait ainsi:

fles[-]m

Bien que le texte commence par les trois mêmes lettres, il ne s'agit pas d'une première version de l'inscription **e**, qui aurait pu être commencée à cet endroit, avant que le peintre ne décide de remanier la scène. Malheureusement, un mot commençant par *fles* et contenant un *m* ne renvoie à rien de connu dans le *lexicon* étrusque³⁰: ce texte ne peut pour le moment recevoir d'explication satisfaisante.

³⁰ Le seul point de convergence envisageable est avec la forme *flezrl*, gravée sur une statuette votive de la région de Pérouse conservée à Berlin (MEISER, *ET Pe* 4.2; son « jumeau » épigraphique MEISER, *ET Pe* 4.3, sur le même type de statuette, conservée au Thorvaldsen Museum de Copenhague, est un faux: R. MASSARELLI, in *REE* LXXVII, 2014, n. 96, pp. 367-369) et qui pourrait être une variante d'une forme **flesrl*, avec notation de la sonorisation de /s/ devant /r/ (sur le phénomène, typique de Volsinies, mais bien attesté dans l'Étrurie tибérine et à Pérouse en particulier, voir VAN HEEMS 2003).

ÉTUDE LINGUISTIQUE ET HERMÉNEUTIQUE

Comme on le constate, trois des inscriptions du stamnos ne sont pas immédiatement compréhensibles, soit qu'elles comportent des hapax, soit qu'elles présentent des formes dont la combinaison et la fonction ne sont pas clairement interprétables. Toute tentative d'herméneutique de ces trois inscriptions – et en particulier l'inscription de la fontaine, qui concentre à elle seule l'essentiel de ces difficultés – devra donc, en bonne méthode, tenter d'éclairer prioritairement ces points obscurs. Mais précisément ces inscriptions, qui mêlent formes connues et immédiatement identifiables, formes nouvelles mais analysables, et hapax à proprement parler, le tout dans un contexte nouveau, et figuré, peuvent passer pour un «cas d'école»: une véritable «bilingue figurée», qui permettra de guider les hypothèses formulées à partir de l'approche combinatoire.

L'hapax hureru

Le stamnos de Marce Atie fournit pour l'heure les deux premières et uniques attestations de ce mot. En bonne méthode combinatoire, et en l'absence d'autres témoignages, il nous faut partir du contexte de ces deux occurrences: le mot est ajouté à la suite du nom de deux personnages différents, deux cousins germains, Achille et Ajax. Si donc on peut exclure dès l'abord que ce mot soit un élément anthroponymique, on peut tout autant écarter l'hypothèse qu'il s'agisse d'un nom de parenté («cousin») pour des raisons à la fois formelles et phraséologique: on ne voit nulle part dans les inscriptions «didascaliques», pourtant en grand nombre dans le corpus étrusque, de telles précisions pour des personnages apparentés les uns aux autres. C'est pourquoi on partira du principe, au vu du contexte linguistique et iconographique, que ce terme qualifie ou décrit les deux personnages, qui sont, rappelons-le, parmi les principaux héros du camp achéen, et présentés dans les poèmes homériques comme ses deux meilleurs guerriers³¹; ce qualificatif ne se retrouve pas après le nom de Troilos, qui n'est pas caractérisé comme un des grands protagonistes du combat, et qui appartient par ailleurs à un camp, celui des Troyens, auquel les élites étrusques ne s'identifient pas, contrairement à celui des Grecs. On peut donc conclure de ces simples remarques qu'*hureru* est un qualificatif aux connotations extrêmement positives, probablement lié aux sèmes de la bravoure ou de la supériorité (dans le domaine des qualités physiques et/ou morales, ces deux héros étant caractérisés tout à la fois par la beauté physique, la force et la bravoure) ou un substantif désignant ces personnages comme des «guerriers» (lat. *armatus*?). Une hypothèse séduisante, en particulier due à la consonance évidente, serait de rapprocher ce mot étrusque du mot grec désignant le héros, dont il constituerait alors un emprunt³².

³¹ *Od.*, XI, 469-470.

³² Sur l'étymologie de ce mot, voir GARCÍA RAMÓN 2016; CEG 2020, § 24 (É. Dieu).

Mais elle semble difficile à soutenir: si l'att. ἦρωϝ (gén. ωοϝ) avait été emprunté, il aurait donné une forme étrusque en **her-* et non *hur-*, et la finale en *-(e)ru* du mot étrusque resterait incompréhensible. On pourrait alternativement imaginer, à la suite de la récente proposition de J. Clackson de voir dans les théonymes étrusques *turms* et *turan* des emprunts au grec³³, que étr. *hureru* ait incorporé l'article, cette fois sous sa forme de nominatif masculin ὁ, et donc que la forme reproduirait la séquence ὁ ἦρωϝ au nominatif; si la translittération de l'article grec par *hu* ne pose aucun problème, il resterait à justifier le reste de la forme, ce qui ne va pas sans difficulté. En premier lieu se pose la question de la crase, qui intervient dans les formes sous-jacentes reconstruites par J. Clackson pour *turms* et *turan*; dans le cas de ὁ ἦρωϝ > *hureru* – dont la forme ne peut venir d'un dialecte psilotique –, comme l'initiale aspirée du substantif n'empêche pas la crase, on devrait théoriquement reconstruire une forme soit avec contraction phonétique (ὁ ἦρωϝ > *ὠρωϝ), soit avec contraction étymologique, particulièrement typique de l'attique (ὁ ἦρωϝ > *ἦρωϝ)³⁴. Vu que le mot étrusque est trissyllabique, on aurait donc affaire à l'emprunt d'une forme sans métaplasme, contrairement à ce que J. Clackson reconstruit pour *turms* et *turan*. Mais dans ce cas, et en second lieu, il faut pouvoir justifier le traitement de la seconde aspirée du mot – en postulant cette fois une dissimilation laissant place à /r/ (par assimilation avec le /r/ de la syllabe finale?³⁵) –, ainsi que le traitement de la finale ωϝ- > *-u* (car un passage via l'accusatif ἦρω est dans ce cas exclu)³⁶; en outre, au vu du nombre d'emprunts au grec que nous connaissons en étrusque, et le haut degré de connaissance de cette langue dont font preuve les élites tyrrhéniennes dès l'époque de nos premières inscriptions, la possibilité même que se fassent des emprunts incorporant l'article étrusque me semble peu probable³⁷, et encore moins avec

³³ CLACKSON 2017.

³⁴ Cf. *TLG*, s.v. ἦρωϝ. On notera qu'on ne trouve pas non plus, pour ce substantif, de crase aux cas obliques. Je remercie mon collègue A. Alonso Déniz pour cette information.

³⁵ Il est vrai que l'étrusque ne semble tolérer de /h/ interne que dans des cas bien spécifiques: jonction d'unités distinctes, comme dans *ceben* < *ce+ben* (AGOSTINIANI - NICOSIA 2000, p. 87), rendement aspiré d'un /f/, comme dans *raube*, *cabatial*, ou encore comme produit du groupe ombrien 'occlusiv+t' (cf. étr. *sebt(u)m*, *uhtave*).

³⁶ C. De Simone ne relève qu'un nom grec en -ωϝ étrusquisé, celui de Μίρωϝ, rendu par *mine* sur un miroir de Faléries (MEISER, *ET Fa S.2*), révélant un traitement comparable aux noms grecs en -οϝ relatifs à des êtres de sexe masculin (DE SIMONE, *Entlehnungen*, p. 129). Même si ἦρωϝ n'est pas un anthroponyme, il reste attendu, puisqu'il désigne des personnages de sexe masculin (cf. *supra*, n. 27), à ce qu'il soit assimilé en étrusque à la classe des noms en *-e*. Il faudrait alors, pour sauver l'étymologie de *hureru* par le syntagme ὁ ἦρωϝ, postuler un traitement de la finale -ωϝ comparable à celui qui touche certains noms grecs en -ω adaptés par l'étrusque au moyen du suffixe *-u* (cf. DE SIMONE, *Entlehnungen*, p. 130); mais ce traitement est largement minoritaire (De Simone n'en répertorie que deux), et il s'agit d'un suffixe grec qui n'a rien de commun avec la finale de ἦρωϝ, ce qui constitue un obstacle non négligeable.

³⁷ J. Clackson (2017, p. 163) met en avant des parallèles interlinguistiques, mais ils me paraissent peu probants: il s'agit d'emprunts faits dans des milieux connaissant relativement mal la langue-source, qu'il s'agisse de l'arabe pour les sociétés d'Europe occidentale au Moyen Âge ou du français pour les

la séquence ó ἥρωϝ, qui, au contraire des formes *turms* et *turan* qui procéderaient, d'après J. Clackson, de crases, aboutirait à une forme dissyllabique. Cela n'interdit pas pour autant que le mot *hureru* ait le même sens ou un sens comparable à celui du gr. ἥρωϝ, voire que ce dernier ait influencé secondairement le sens du mot étrusque, mais cette éventuelle convergence ne peut s'expliquer par des liens généalogiques. Comme, en outre, on ne peut trouver aucun point de contact avec des mots latins ou sabelliques, je pense qu'il faut partir du principe qu'on a affaire à un mot du fonds lexical étrusque, ou tout au moins tenter une étymologie interne.

L'analyse linguistique du terme, quoique difficile, est susceptible de nous apporter quelques indices supplémentaires: la forme telle qu'elle est transmise apparaît comme «une forme en *-u*» de l'étrusque, c'est-à-dire qu'elle est marquée par une désinence très répandue dans cette langue, qui intervient aussi bien dans la dérivation de formes nominales ou adjectivales (type *suplu* «flutiste») que verbales (type *zilaχnu*), où elle semble utilisée pour marquer des formes de *perfectum/accompli*³⁸; la nuance entre les deux types de formations est peut-être d'ailleurs artificielle, tant les racines étrusques semble être syntaxiquement aussi bien des bases verbales que nominales (cf. *mulu*). Pour *hureru* se pose en tout cas la question de la forme-base qu'il convient de restituer: doit-on segmenter cette forme en *hurer-u*, formation en *-u* sur une base de pluriel animé en *-r* (sg. **hur*) ou encore en *hur-eru*, avec une suffixation *-eru* sur une base *hur-?* Les autres mots du corpus se terminant en *-eru* ne permettent pas de trancher *a priori*: les rares qui sont pleinement interprétables sont généralement des anthroponymes, comme *θuceru*, formé à partir du prénom *θucer* et faisant fonction de prénom³⁹, mais aussi de gentilice⁴⁰, les *cognomina veru* et *feru*⁴¹, ainsi que *šameru* et *peru* qui sont indéniablement des éléments onomastiques, même si on peut hésiter sur leur fonction⁴². En tout état de cause, la finale en *-u*, quelle que soit sa fonction exacte, oriente bien vers un qualificatif, et donc convient parfaitement au contexte extralinguistique dans lequel la forme *hureru* apparaît – probable qualificatif appliqué à Achille et à Ajax –, et doit nous faire préférer une analyse nominale plutôt que verbale (du type «A. le *hureru*» plutôt que «A. a accompli l'action **hurer-*» ou «A. se trouve dans l'état d'être **hurer-*», formulations guère adaptées, puisqu'on

locuteurs des langues athapascanes. Or les Étrusques, dès l'époque de l'adaptation de l'alphabet eubéen à la notation de leur langue, semblent faire montre d'une connaissance aiguë du grec, qui rend surprenant que pour une poignée de mots grecs ils aient été tributaires de formes oralement transmises avec crase de l'article et du nom.

³⁸ Cf., entre autres, RIX 1984, p. 222-223; RIX 2004, § 4.4.3.1, p. 959; WYLLIN 2000, en part. pp. 204-207; BELFIORE 2020, pp. 199-262, en part. p. 215.

³⁹ MEISER, *ET* Vs 1.12, 1.91, 1.342 et peut-être aussi en Cl 2.6.

⁴⁰ MEISER, *ET* Cl 1.648.

⁴¹ Sur ces *cognomina*, voir RIX 1963, pp. 157 et 160.

⁴² L'inscription MEISER, *ET* Pe 1.1058 est lacunaire, et ne permet pas de trancher, à propos de *šameru*, sur sa fonction dans la formule onomastique, et l'inscription MEISER, *ET* Sp 2.98 comporte le seul élément *peru* (comme souvent, sur les graffites vasculaires de ce port).

a affaire à des «étiquettes» désignant les personnages. De même, le contexte paraît peu convenir à une forme dérivée d'un pluriel, Achille et Ajax n'étant pas désignés collectivement, et ne formant pas pour autant, dans la littérature grecque, un couple qui justifierait une forme de duel. Pour autant, on pourrait imaginer que le suffixe *-u* sert ici à marquer un pluriel «animé» en *-r* comme désignant spécifiquement un groupe de deux éléments (ici deux individus): *hur-er-u* pourrait dans ce cas être une forme affine au duel, désignant «l'un des deux **hurer*»⁴³ et donc élaborée à partir du pluriel; une autre hypothèse, qui n'est pas forcément éloignée de la précédente ni même incompatible avec elle⁴⁴, consisterait à isoler un suffixe *-eru* (plutôt que *-ru*) et à en faire un modificateur du degré de l'adjectif, plus précisément, au vu des connotations laudatives qui doivent certainement s'attacher à ce qualificatif, un intensif («particulièrement **hur-*», un comparatif de supériorité («plus **hur-*») ou un superlatif («très/le plus **hur-*»). Dans ce cas, il faudrait considérer cette base **hur* comme un adjectif dont le sens pourrait être tant physique («puissant» ou «beau») que moral («valeurux»), puisque tels sont les qualificatifs qui s'attachent régulièrement à Achille et Ajax dans l'*epos*.

Étymologiquement, cette base **hur-* n'est pas isolée en étrusque: outre une série de noms de personnes (principalement des gentilices), dont les plus fréquents sont **burace*, **burazna*, **hura*, **buratna*, **huraθna/huraφna*, **hurθenia*, **hurθu*, **hurtate*, **hurtina*⁴⁵, on trouve également les formes *huri* dans la Tuile de Capoue (l. 18), de lecture et d'interprétation incertaines⁴⁶, ainsi que *hure* sur un peson de Bolsena (MEISER, *ET* Vs 0.13 = *CIE* 10788). Si ce dernier témoignage est sans ambiguïté⁴⁷, on peut se demander s'il ne peut offrir une clé d'interprétation pour notre *hureru*. D'ordinaire, les poids inscrits sont des offrandes votives, et leurs textes ont un contenu onomastique: *hure* serait ainsi l'abréviation du nom de l'auteur de l'offrande (plutôt que celui de son fabriquant ou que celui de la divinité à laquelle il

⁴³ Malgré certaines tentatives (PERUZZI 1940, AGOSTINIANI 1985), qu'il est difficile de suivre aujourd'hui, on n'a pas encore identifié avec certitude de formes de duel morphologiquement marquées en étrusque.

⁴⁴ Le suffixe *-tero-* utilisé par le grec pour la formation de la plupart de ses comparatifs (type *δικαιότερος*) est à l'origine un suffixe différentiel et contrastif, qui oppose un élément à un autre (cf. déjà BENVENISTE 1948, p. 114 sq.); on notera qu'il connaît dans certaines langues un allomorphe *-ero-* (si bien qu'on reconstruit ce suffixe sous la forme *-(t)ero-*) et que la question se pose de savoir si l'élément étrusque ainsi analysé dans *hureru* est un homophone fortuit de ce suffixe largement productif dans les langues indo-européennes d'Italie (lat. *inf-er-us*, *ext-er-us*, *sup-er-us*, à côté de *in-ter-nus*, *dex-ter*, *u-ter-que* etc., mais aussi omb. *sup-er*, à côté de formes en *tero-*, comme osq. *prut-er*) ou s'il est en lien direct avec lui (qu'il s'agisse d'emprunt à proprement parler ou de la réfection d'un suffixe étrusque sous l'influence du suffixe i.e. *-ero-*).

⁴⁵ Les formes sont données ici au nom. masc. reconstruit; on trouvera aisément la liste des attestations dans les entrées correspondantes du *ThLE* I².

⁴⁶ C'est la lecture majoritaire, conservée par CRISTOFANI 1996; G. Meiser et ses collaborateurs lui préfèrent la lecture *hušī* (= *hušī*, i.e. avec *san* valant /s/), que H. Stoltenberg avait proposée (STOLTENBERG 1952-1953, p. 161), et qui était déjà celle de RIX, *ET* TC 18. Cf. CRISTOFANI 1996, p. 51.

⁴⁷ Cf. *REE* XXXVI, n. 11, p. 201 (A. Balland, C. Goudineau).

est offert). C'est ainsi d'ailleurs que L. Ambrosini restitue logiquement *hure(tnal)*⁴⁸, c'est-à-dire un élément onomastique relatif à une femme (ici, un gentilice féminin abrégé), selon une typologie bien établie pour l'ensemble des documents qu'elle a rassemblés dans son étude⁴⁹. Les rares exceptions sont offertes par les inscriptions comportant le nom ou l'épiclèse de la divinité à laquelle les objets sont donnés – et la typologie des pesons inscrits étrusques ne s'écarte guère de ce qu'on trouve dans le monde grec et dans le monde romain⁵⁰. Si toutefois on veut à toute force considérer que *hure* est ici auto-référentiel et désigne l'objet lui-même comme «poids, peson» *uel sim.*, on pourrait alors imaginer que la base **hur-* qu'on retrouve dans *hureru* et dans *hure* aurait le sens de «lourd» pour les objets, et celui de «fort, puissant», en bonne part, pour les personnes. On notera, afin d'étayer ceci, que c'est précisément le sens originel de lat. *brūtus*, qui, avant d'évoluer vers le sens moral et négatif, de «stupide, balourd», signifie bien «lourd» – sens que le mot conserve en poésie, surtout dans la poésie archaïsante⁵¹ – et qui est conforme à son étymologie (< PIE **g^wrb₂-u-to-*)⁵². Or c'est là un mot emprunté par le latin à une langue sabellique, comme le trahit son initiale *b-* (< **g^w-*; comp. avec *grauis*), et l'on sait que ce mot s'appliquait, dans les langues sabelliques, à des personnes avec le sens laudatif de «lourd > puissant» par le fait qu'il a servi à former un prénom, *Brutulus*, porté par un aristocrate samnite, Brutulus Papius, dont la tradition nous a conservé le nom⁵³; ce prénom doit donc être signifiant, et son sens doit également sans doute expliquer celui que devait avoir initialement le *cognomen Brutus* que la tradition prête au «chasseur de roi» de la *gens Iunia*, et que les érudits de l'époque républicaine ne comprenaient plus, puisqu'ils ont élaboré la légende de sa feinte stupidité pour justifier l'octroi d'un surnom qu'ils jugeaient désobligeant et peu conforme à la *maiestas* du héros-fondateur de la république. On pourrait ainsi imaginer que le *hureru* qui vient qualifier Achille et Ajax sur le stamnos de Norchia soit bâti sur un radical de sens analogique, le mot signifiant alors «le puissant, l'important» (peut-être fléchi à un degré supérieur, si l'on a affaire à un intensif, à un comparatif ou à un superlatif, comme on l'a proposé plus haut); on reviendrait donc à un mot de sens *in fine* assez proche sémantiquement de gr. ἡρως «chef», mais bien entendu sans lien étymologique avec lui. Je précise toutefois que cette hypothèse me semble extrêmement peu crédible, tant il est improbable que le *hure* de Bolsena soit autre chose qu'un élément strictement anthroponymique.

⁴⁸ AMBROSINI 2000, n. 14, p. 148.

⁴⁹ *Ibidem*, pp. 154-155.

⁵⁰ V., entre autres, ANTOLINI - MARENGO 2012, VECCHIO 2016.

⁵¹ LUCR., VI, 105: *bruto... pondere*. Sur le terme, voir *TbLL*, s.v. *brūtus*, a, um.

⁵² DE VAAN 2008, s.v. *brūtus*, p. 76.

⁵³ LIV., VIII, 39. Il s'agit de l'individu que Tite-Live rend responsable du déclenchement de la deuxième guerre samnite en 327 av. J.-C.

L'inscription de la fontaine

C'est surtout l'inscription de quatre mots peinte au-dessus de la tête de lion qui concentre les difficultés herméneutiques, alors même, pourtant, qu'elle est composée d'éléments connus ou immédiatement reconnaissables.

a) Les formes connues: *fleres* et *fusla*

Deux des quatre mots de l'inscription sont déjà plus ou moins bien attestées dans le corpus, *fleres* et *fusla*, sous cette forme ou fléchis à un autre cas.

Le premier, *fleres*, appartient à un groupe de mots bâtis sur la même base et fort bien attestés dans notre corpus, en particulier dans les textes religieux (et au premier chef dans le calendrier rituel contenu dans le *liber linteus* de Zagreb), indice probable de leur appartenance au lexique «religieux» *lato sensu*; et après des décennies de recherches tâtonnantes et souvent contradictoires, on est parvenu à une sorte d'*opinio* globalement *communis* pour expliquer l'ensemble des formes attestées dans leur contexte. Il s'agit fondamentalement de *fler* et *flere* (et de leurs dérivés), distingués comme deux lexèmes différents dès les travaux de Torp⁵⁴, ainsi que de la forme verbale *flerθrce*, bâtie sur leur coradical. Leur correcte identification et interprétation sémantique a fait couler des fleuves d'encre, mais est à peu près établie pour les deux premiers, qui sont deux substantifs, connus sous les formes suivantes, *fler* (gén. *flers*, abs. pl. *flerχva*), exclusivement attesté dans le rituel du *liber linteus*⁵⁵, et *flere* (gén. *fleres/fleres*, loc.-instr. postp. *flereri*), surtout attesté dans le *liber*, mais pas uniquement⁵⁶. Après de nombreuses propositions plus ou moins fantaisistes, il est aujourd'hui établi que le premier désigne la «victime» utilisée lors des rituels sanglants, tandis que le second, pour lequel les propositions depuis le XVIII^e siècle et les travaux de G. B. Passeri⁵⁷ ont été des plus variées, équivaut au latin *numen* et désigne ainsi la divinité (dont l'identité est généralement précisée par son nom au génitif, type *flere neθunsl*, litt. «le *numen* de Neθuns = la divinité Neθuns»), mais s'oppose à *ais* (pl. *aiser*) «dieu»: puisque *fler* et *flere* commandent le suffixe de pl. *-χva-* et le relatif *in*, là où *ais* impose *-r* et *an*, on est forcé de leur prêter les traits [-animé, -humain]⁵⁸, ce qui est pour le moins surprenant pour un mot désignant

⁵⁴ TORP 1902, p. 12 sq.

⁵⁵ V. *TbLE I*² aux entrées respectives. Sur l'établissement du texte, v. BELFIORE 2010, pp. 27-45, et p. 104 sur le sens de *fler* et *flere*.

⁵⁶ Cf. *TbLE I*².

⁵⁷ Sur l'histoire de la recherche autour de ces mots, v. le commentaire que fait D. Briquel à l'Apollon de Ferrare: BRIQUEL 2024, pp. 46-54.

⁵⁸ Le trait [-animé] conviendrait bien à *fler* si on lui accorde le sens de sacrifice (cf. EICHNER 2012, p. 31); H. Rix (Rix 2004, § 4.2.3.2) confère à *flere* les traits [+animé, -humain], mais on manque d'exemples de mots de ce type sélectionnant les morphèmes *-χva* et *in*.

scène du guet-apens tendu par Achille à Troilos. Or, si ce sème semble difficilement conciliable avec bien des attestations, notamment celle qu'on rencontre dans le *liber linteus* (*flere neθunsl* et *flere in crapsti* semblent bien être des «forces divines» directement intéressées par les rituels décrits, même si, on l'a vu, il peut sembler étonnant que ce mot soit traité en étrusque comme les substantifs [-humain, -animé] et qu'il commande donc le relatif «inanimé» *in*, qui au contraire siérait parfaitement si *flere* signifie bien «fontaine»: «la fontaine qui [est] dans le *crap-»), il pourrait en revanche convenir à certaines attestations, en particulier celles sur statues offertes (plusieurs d'entre elles contiennent le mot *cver*), comme la statuette féminine MEISER, ET OA 3.7 *fleres tlenasies cver*, la statuette d'enfant connu sous le nom de *Putto Graziani*, MEISER, ET Co 3.8 *fleres tec sansl cver*, provenant d'un sanctuaire situé au bord du lac Trasimène⁶⁵, ou même l'Arringatore, MEISER, ET Pe 3.3 (qui, comme l'ont démontré les recherches menées par A. Sartore à partir des actes du procès intenté au paysan qui avait retrouvé la statue, a été retrouvé près d'une source, *la fonte di Sant'Ilario*, près de Pérouse⁶⁶), si l'on considère que l'offrande est consacrée à la source sacrée, dans des sanctuaires voués à un culte des eaux. Quant à l'inscription du cratère de Vulci avec *flerθrce*, la présence du nom de l'Achéron pourrait aller dans le même sens (le verbe désignant alors l'action de «couler»). Une *via di mezzo* pourrait être de considérer que *flere* désigne un type de divinité correspondant à la divinisation de forces naturelles (sources et eaux, domaine d'action de *Neθuns-Neptunus*⁶⁷, mais aussi montagnes, plantes ou autre⁶⁸), s'opposant ainsi à la catégorie des *aiser*. Et si *flere* désigne plus particulièrement les forces divines liées au monde aquatique, alors son emploi dérivé comme désignation d'une «source» ou d'une «fontaine», au moins dans certaines de ses occurrences, comme celle de notre stamnos, ne doit pas étonner.

L'autre mot déjà connu de l'inscription est *fusla*: il appartient sans équivoque au même paradigme que les formes *fusle* et *fusleri* du Cipe de Pérouse (MEISER, ET Pe 8.4/CP). Tout d'abord, la nouvelle attestation de Norchia confirme pleinement l'analyse généralement retenue pour ces formes: *fusle* est bien un loc.-instr. servant de tête à un syntagme postpositionnel dans les séquences *xi-em fusle* («sans aucun (?) *fusla» uel sim.) et *fusle-ri* (avec la postposition *ri*- «pour»: «pour le *fusla»), dont l'abs. est donc *fusla* (loc.-intr. *fusle* < *fusla-i). Elle permet en outre d'écarter l'hypothèse que l'on a affaire à une forme articulée au moyen du pronom animé enclitique *-sa* (dont *fu-sla* < *fus-sla serait alors le génitif): si *fu-sla* était accordé à *fleres*, on attendrait une forme avec les articles inanimés *-ca* ou *-ta*; par ailleurs, l'analyse de *fusla* comme nominatif permet de donner à l'ensemble de la proposition un sujet.

⁶⁵ Cf. MARAS, *Dono*, p. 254 sq.

⁶⁶ SARTORE 2019, ainsi que, dans le même fascicule du *Bollettino d'Arte*, POSTRIOTI 2019 et PULCINELLI 2019; je remercie vivement R. Massarelli pour cette information.

⁶⁷ Sur Neptune comme dieu des eaux douces dans l'Italie primitive, voir RIX 1981 et 1995.

⁶⁸ Le *crap- pourrait ainsi désigner un espace naturel générique où est actif un *flere*, ou une catégorie spécifique (lac, forêt, montagne etc.).

Si l'analyse syntaxique et morphologique est claire, en revanche ce mot, qui apparaît dans un texte très commenté, a reçu les interprétations sémantiques les plus diverses: la plus solidement établie, et la plus ancienne, propose d'en faire un mot désignant la «propriété»⁶⁹. En réaction à ce consensus, G. Colonna a voulu au contraire rapprocher cette forme de la base *hus-*, dont le sens fondamental est «nouveau», pour en faire une désignation du «champ cultivé», mais la démonstration peine à convaincre⁷⁰; enfin, plus récemment, J. Hadas-Lebel⁷¹ hésite entre trois traductions possibles, «passage piéton (lat. *itus*)», «bétail (lat. *pecus*)» et «argent (lat. *pecūnia*)», mais à nouveau les traductions, bien différentes l'une de l'autre (au moins pour les deux premières), semblent *ad hoc* et ne sont justifiées que par l'analyse qu'il propose du contexte immédiat, et qui reste largement *sub iudice*. Cette nouvelle attestation a le mérite de provenir d'un contexte non juridique et d'un texte bref, double avantage, car le contexte générique a eu, et continue d'avoir, une influence prépondérante dans l'interprétation du texte du Cippe de Pérouse⁷²: dans ces conditions, et puisque l'on a affaire à une sorte de «bilingue figurée», on peut se demander si le sens de «source, fontaine» qu'on tire du contexte iconographique et qu'on a tenté de rapporter à *flere*, ne s'appliquerait pas plutôt à ce mot: dans ce cas, *fleres* serait un génitif adnominal se rapportant à *fusla*, et le syntagme désignerait «la fontaine de la divinité» (avec un génitif de «consécration»). Mais il reste difficile de confirmer ce sens: même si la mention d'une ou plusieurs sources dans le contrat du Cippe de Pérouse est *a priori* plausible, rien ne permet de l'assurer, puisque dans ses deux occurrences postpositionnelles ce mot intervient dans des segments relatifs à des mesures de territoire⁷³, et de préférer cette hypothèse au sens plus général jusqu'à présent proposé («propriété», voire «région, portion de territoire, zone (délimitée)»). On ne peut que souligner le fait que les deux occurrences du mot dans le Cippe apparaissent dans un contexte obscur, rendant difficile d'aller au-delà de traductions très génériques, telles que, pour *tezan fusleri tesnsteis rasnes* (MEISER, ET Pe 8.4, 4-5) «faisant l'action *tez-* (?) pour le *fusla* (= 'source'/'terrain?') selon la loi étrusque/publique», ou, pour *clen θunxulθe falas χiem fusle velθina hinθa cape municlet* (MEISER, ET Pe 8.4, 12-14) «selon cet accord concernant le *fal-* (?) sans aucun *fusla* (= 'source'/'terrain?') que *Velθina* prenne le *hinθa*/fasse l'action *hinθ-* dans le contenant *muni*»⁷⁴. L'obscurité du contexte ne nous semble pas autoriser à trancher entre une traduction par «source/

⁶⁹ Ce sont surtout les travaux de Manthe qui ont étayé cette idée, déjà proposée par A. Torp: MANTHE 1979, p. 283. Nombreux sont ceux qui l'acceptent aujourd'hui: PFIFFIG 1961, p. 131; FACCHETTI 2000, pp. 17-19; BELFIORE 2021b, § 19.

⁷⁰ COLONNA 1980, pp. 170-174.

⁷¹ HADAS-LEBEL 2021, §§ 10-11.

⁷² Il suffit pour s'en rendre compte de consulter les actes de la journée d'étude rassemblés par V. Belfiore (BELFIORE 2021a).

⁷³ BELFIORE 2021b, §§ 16-23, qui propose d'y voir une «area delimitata».

⁷⁴ Pour l'analyse de ces passages, et les alternatives possibles, nous nous permettons de renvoyer à VAN HEEMS 2021, § 39 sgg.

fontaine» ou par celle, plus traditionnelle, de «propriété/zone/terrain», sans céder à l'arbitraire⁷⁵, puisque les deux significés s'avèrent plausibles dans le texte contractuel qu'est le Cippe de Pérouse.

Dans tous les cas, que le nom étrusque de la fontaine apparaisse dans notre inscription n'est pas pour étonner sur un vase qui se réfère de manière si explicite à des modèles grecs: la peinture vasculaire grecque, en effet, est familière, dès les époques les plus hautes, de ces «légendes d'objets», et les fontaines y occupent une place de choix; on rappellera que le mot $\kappa\omicron\epsilon\nu\bar{\epsilon}$ est une des nombreuses didascalies qui apparaissent sur le vase François⁷⁶, et qu'on a retrouvé à Vulci plusieurs exemplaires de vases attiques présentant des motifs de fontaines, parfois assorties de leur nom grec⁷⁷. Notre *stamnos* marquerait ainsi une étape importante dans l'acclimatation «italienne» de cette antique tradition grecque que développera encore le monde romain⁷⁸.

b) Les formes nouvelles *manties* et *truiati*

Second mot de la première ligne, *manties* est un adjectif en *-ie* fléchi au génitif et accordé à *fleres* qui est la tête de ce syntagme au génitif. Sa base *mant-*, qui apparaît telle quelle, mais dans un contexte obscur, dans un des longs *elogia* de la tombe des Boucliers de Tarquinia⁷⁹, doit être rapprochée du théonyme *manθ*, attesté dans une dédicace en contexte sanctuarial à Pontecagnano avec trois autres dédicaces en grec à Apollon⁸⁰, et considéré comme un des noms indigènes de l'Apollon étrusque⁸¹. On aurait ainsi un adjectif dérivé en *-ie* de ce théonyme, avec perte de l'aspiration pour la dentale, phénomène qui n'est pas rare en étrusque, en particulier dans ce contexte phonétique, devant une voyelle palatale, et, on va le voir, pos-

⁷⁵ Si une telle traduction, qui dépend de l'analyse de *cape* comme un substantif au loc.-instr. signifiant «contenant», pourrait être utilisée comme appui à l'hypothèse '*fusla* = «source/fontaine»' (selon l'idée que ce passage du Cippe régit le puisage de l'eau auprès d'une source peut-être propriété des Velθina), il est important de rappeler qu'une analyse syntaxique radicalement différente faisant de *cape* un verbe est tout aussi possible (VAN HEEMS 2021, §§ 46-47).

⁷⁶ WACHTER 1991.

⁷⁷ V. L'hydrie à f.n. du British Museum (B331; ca. 520-510 av. J.-C.), avec l'inscription $\kappa\omicron\epsilon\nu\bar{\epsilon}$, ou encore celle du même musée (B333; ca. 530 av. J.-C.), portant le texte $\kappa\alpha\lambda\bar{\epsilon}$.

⁷⁸ Tradition illustrée également dans la mégalographie, comme l'atteste encore la peinture romaine du I^{er} siècle: le mot $\kappa\omicron\eta\eta$, entre autres noms d'éléments du paysage, apparaît sur l'une des fresques représentant les aventures d'Ulysse de la villa de l'Esquilin; sur ce témoignage et son interprétation, v. THOMAS 1995; LOWENSTAM 1995; ROUVERET 2012. Je tiens à remercier A. Rouveret d'avoir attiré mon attention sur ces peintures, et plus généralement sur la question des légendes d'objets dans la peinture grecque.

⁷⁹ MEISER, *ET* Ta 5.4.

⁸⁰ Sur cette dédicace du VI^e siècle en contexte apollinien (MEISER, *ET* Cm 4.3), v. G. COLONNA, in *REE* LXIII, 1999, n. 33, pp. 405-407; CINQUANTAQUATTRO - PELLEGRINI 2017, pp. 1381 et 1387.

⁸¹ Sur le dieu Manθ, v. PFIFFIG, *Religio*, pp. 320-322; sur les liens entre l'Apollon étrusque et la mort, v. SIMON 2006, pp. 48-49.

siblement attesté dans un autre mot (*truiati*). Il reste difficile de comprendre quels liens exacts *manties* entretient avec la forme *mantrnsl*, qu'on peut lire dans une dédicace présentant un parallèle frappant avec notre inscription⁸² (*larθia ateinei fleres mantrnsl turce*); on y retrouve le syntagme 'flere + théonyme au gén.', et l'on peut reconstruire un théonyme en *-ns* dont manque sans doute la composante syllabique de la syllabe finale: **mant(V)rVns*; ce dernier a été rapidement rapproché du nom de *Mantus*, que les sources tardives assimilent à Dis Pater, et qui passe pour être à l'origine du nom de la ville de Mantoue (étr. **manθva*)⁸³, et de celui de *Manturna*, qui est, d'après saint Augustin⁸⁴ qui se complaît à les citer, le nom d'une des nombreuses divinités qui peuplent le panthéon romain, en l'occurrence une déesse de l'accouchement⁸⁵. Pour en revenir à notre **mantie*, dont la valeur adjectivale ne fait aucun doute, on peut se demander dans quelle mesure la forme n'a pas été influencée par un mot grec, voire tout simplement n'a pas été empruntée au gr. *μαντειος*, qui, dans la littérature grecque, qualifie bien souvent le dieu de la divination par excellence qu'est Apollon⁸⁶. Les règles linguistiques qui encadrent le passage du grec à l'étrusque pourraient sans difficulté admettre un passage gr. *μαντειος* > étr. **manteie* > étr. **mantie* (sur le modèle de gr. *βακχειος/βάκχειος* > étr. **paxie*, v. immédiatement *infra*), et l'on peut alternativement, mais de manière moins convaincante, songer à d'autres mots grecs forgés sur la même racine (le subst. *μάντις* ou encore le nom de personne *Μάντιος*, cité en *Od.*, XV, vv. 242 et 249). Peut-être est-ce là d'ailleurs l'origine du théonyme étrusque *Manθ*, attesté par une seule inscription, mais qui a pu être créé à partir du grec sur le modèle du théonyme *vanθ*. Quoi qu'il en soit, le lien avec Apollon est cohérent avec l'image représentée, dont l'inscription est un commentaire précis: *fleres manties* doit se comprendre comme «de la fontaine de *Manθ*» ou «du *numen* de *Mantie*»; on postulera, s'il faut privilégier l'interprétation traditionnelle de *flere*, que **mantie* est un adj. subst. employé comme théonyme, pour rester fidèle au schéma syntaxique 'flere + théonyme au gén.'. Cela implique que l'on aurait alors affaire à une épithète d'Apollon, sur le modèle de **paxie*, autre épithète théonymique divine empruntée par l'étrusque au grec (gr. *βακχειος/βάκχειος* > étr. **paxie*)⁸⁷. L'inscription donne un détail géographique conforme au mythe grec, qui

⁸² MEISER, *ET Co* 3.7, de nouveau sur une statuette d'enfant (fin IV^e-début III^e s. av. J.-C.) retrouvée à Castiglion Fiorentino (Cortone).

⁸³ AIGNER FORESTI 2006.

⁸⁴ AUG., *civ.*, VI, 9.

⁸⁵ Pour une position sceptique concernant l'assimilation de **mantrns* à *manθ*, voir AMANN 2019 p. 54.

⁸⁶ Voir, parmi de nombreux exemples qu'on trouvera dans le *TbLG s.v. μαντειος*, Ar., *Oiseaux*, 722, où il sert d'épithète à Apollon.

⁸⁷ Cf. le syntagme au gén. *fuflunsl paxies* attesté sous cette forme ou avec de légères variantes dans quatre dédicaces de Vulci au V^e siècle av. J.-C. (MEISER, *ET Vc* 4.1-4.4). Pour l'analyse de cette forme, voir l'article, classique, CRISTOFANI - MARTELLI 1978, et plus récemment SANTAMARÍA 2013.

situé le guet-apens tendu par Achille à Troilos précisément dans le temple d'Apollon Thymbréen, situé à proximité des portes de la cité de Troie⁸⁸.

Enfin, *truiati* est une forme nouvelle, mais composée d'éléments par ailleurs bien connus: on y reconnaît d'une part la forme *truiā*, déjà attestée au cas zéro sur l'œnochoè de Tragliatella⁸⁹, et clairement empruntée au poléonyme grec Τροία, et d'autre part l'élément *-ti*, traditionnellement interprété comme une postposition, qui alterne avec la forme *-θi*, pour exprimer le locatif inessif. L'ensemble devrait donc se comprendre comme «à Troie», précision attendue dans une inscription qui, de toute évidence, commente la scène du guet-apens. Toutefois, la nouvelle forme attestée par le stamnos de Norchia n'est pas sans soulever quelques questions morphologiques et syntaxiques dans la question, fort complexe, et récemment enrichie par l'étude de J. Hadas-Lebel⁹⁰, des cas locaux de l'étrusque. Si ce dernier a tenté, de manière salutaire, de remettre de l'ordre dans un secteur qui avait suscité de nombreuses contributions et hypothèses, plusieurs questions restent ouvertes. D'abord, la forme non aspirée de la postposition *-θi*: s'il est établi depuis longtemps que les deux formes sont interchangeable, c'est la forme aspirée qui est toutefois attendue après voyelle (cf. *šuthiθi*), et l'on a du mal à justifier la présence de la forme *-ti* dans le cas de *truiati*, en dehors du constat d'une variation libre⁹¹. Plus gênant est le maintien du *-a* devant la postposition: comme l'avait déjà reconstitué H. Rix⁹², le *-i* de locatif auquel s'adjoint la postposition *-θi* induit la modification du /a/ prédésinentiel, selon le modèle suivant: *-a + -i > -ai > -e* (**hupnia-i-θi > hupnineθi* «dans l'urne cinéraire (?)»⁹³), et laisserait donc attendre une forme **truieti* plutôt que le *truiati* attesté sur le stamnos. Cette difficulté formelle n'est pas secondaire, et doit recevoir une explication: d'ordinaire, les poléonymes se rencontrent soit au loc.-instr. seul (*mataliai* «à Marseille», *capue* < **capua-i* «à Capoue»⁹⁴), soit au gén. postp. *-l-θi*⁹⁵ (*misalalati*

⁸⁸ Le choix de Manθ plutôt qu'Aplu pour désigner le dieu s'expliquerait ainsi à la fois par la nature de la scène représentée, qui se déroule en partie aux enfers, et par la destination funéraire du stamnos.

⁸⁹ MEISER, *ET* Cr 7.1. On a également la forme d'abl. *truials*, employée pour désigner les prisonniers troyens (litt. «(originaire) de Troie») sur les fresques de la tombe François (MEISER, *ET* Vc 7.18, 7.21, 7.23).

⁹⁰ HADAS-LEBEL 2016.

⁹¹ Cette tendance à généraliser l'allomorphe *-ti* plutôt que *-θi* après voyelle est bien présente dans le *liber linteus* (v., entre autres, *lauχumneti*, *cilθveti*). Cf. HADAS-LEBEL 2016, p. 23, qui présente toutefois comme une règle ce qui semble être une tendance, dont la régularité est tout sauf évidente.

⁹² RIX 1984, § 29; RIX 2004, § 4.2.2.3, p. 952.

⁹³ En MEISER, *ET* Ta 1.81, H. Rix avait corrigé la forme philologique *mutniaθi* (cf. *CIE* 5458 et *TLE* 93) en **mutnaiθi*, reconstituant ainsi une forme ayant maintenu la diphtongue (par maniérisme historicisant?). Il faut toutefois prendre avec prudence cette correction qui ne s'impose pas.

⁹⁴ Traditionnellement considérés comme des locatifs inessifs; HADAS-LEBEL (2016, pp. 73-76), propose d'y voir des illatifs (le cas en *-i* recouvrant à la fois cette fonction logique et celle d'Instr), mais les contextes d'emploi ne permettent pas de le prouver.

⁹⁵ «Inessif II» dans la terminologie proposée par J. Hadas-Lebel.

«à Misala (?)», *tarχnalθi* < **tarχnala-θi* «à Tarquinia», *velclθi* < **velclā-θi* «à Vulci»), sans que l'économie de la distribution entre les deux formations ne soit bien claire⁹⁶.

On notera toutefois que notre *truiati* n'est pas totalement isolé: on doit le rapprocher des formes *celati* et *paχanati*, attestées chacune une seule fois, mais offrant un parallèle exact, puisqu'elles présentent également la forme déaspirée de la postposition *-θi* après voyelle. La première de ces formes, *celati*, est unanimement tenue pour le locatif d'un abs. *cela* «chambre funéraire»⁹⁷, et ce, dès les travaux de E. Vetter⁹⁸ (*celati* = *cela-ti* «dans la chambre funéraire»), et l'abs. reconstruit, *cela*, versé au dossier des emprunts étrusques aux langues italiques, plus exactement au groupe latino-falisque. Malgré les difficultés formelles et sémantiques que pouvait poser cette forme étrusque, isolée au demeurant⁹⁹, personne n'a jamais remis en cause l'idée d'un emprunt¹⁰⁰ – même si le sens de l'échange (de l'étrusque au latino-falisque ou vice-versa) a pu être âprement discuté par les linguistes¹⁰¹. De même, *paχanati* apparaît dans une épitaphe de la t. des Camna de Tarquinia¹⁰², dans une inscription imparfaitement lisible, mais en lien avec le subst. *marunux* et dans un contexte syntaxique moins favorable à la présence d'un syntagme locatif. C'est sans doute pour cette raison que les spécialistes hésitent entre une interprétation comme locatif ou comme un adjectif en *-ti*, sur le modèle de *clanti* «fils adoptif», clairement dérivé de *clan* «fils», ou encore de *span-ti* (*marunux paχanati* = «maronat en lien avec le bacchanal/le collègue des bacchants») ¹⁰³. Quoi qu'il en soit de l'interprétation de *paχanati*, il demeure *celati*, et seul H. Rix a tenté de justifier cette anomalie formelle d'un loc. postp. en *-ati*: il a ainsi proposé que les postpositions puissent se substituer à la désinence de locatif¹⁰⁴. Or est apparue récemment une forme nouvelle, attestée pro-

⁹⁶ Ce qui rend tentant d'y voir une opposition flexionnelle, comparable à celle qu'a proposée J. Hadas-Lebel (cf. *supra*, note 94) entre un locatif illatif et un locatif inessif, ou à celle que j'avais proposée de mon côté entre un locatif inessif et un ablatif (VAN HEEMS 2006, pp. 55-56).

⁹⁷ La forme *cela* est attestée dans une inscription plus qu'obscure (MEISER, *ET* Vc 0.40, *cela: sal: θn*), mais rien n'indique que cette forme soit liée au *celati* dont il est ici question.

⁹⁸ VETTER 1937, p. 34.

⁹⁹ La forme *celati* n'est attestée qu'une seule fois, en MEISER, *ET* Ta 1.66, en lien avec la forme verbale *cesu* «repose, gît», rendant possible une interprétation de *celati* comme locatif inessif (sémantiquement équivalent au tour *θui cesu* «ci-gît»).

¹⁰⁰ V., par ex., RIX 2004, § 6, p. 965.

¹⁰¹ Comp. BONFANTE 1985, p. 208; BREYER 1993, pp. 341-342; WATMOUGH 1997, pp. 126-127; BAKKUM, *Faliscus*, *loc. cit.*

¹⁰² MEISER, *ET* Ta 1.184 (couverture de sarcophage).

¹⁰³ V., pour la première position, entre autres, ADIEGO 2006, p. 208, n. 13, ou BELFIORE 2014, p. 101; pour la seconde, MASSARELLI 2014, p. 157 (qui cite ces deux exemples), ou HADAS-LEBEL 2016, p. 100.

¹⁰⁴ «These postpositions [*scil.* *-θi*, *-ti* etc.] can also substitute the locative suffix *-i*: for example, *cela-ti* 'in the burial chamber'» (RIX 2004, p. 952).

bablement deux fois (mais une seule des occurrences est certaine) à Marzabotto¹⁰⁵: *kainuaθi*, où l'on retrouve cette fois la forme aspirée de la postposition, construite directement sur la base de l'abs. **kainua*, parfaitement régulier en étrusque (classe des poléonymes étrusques en *va/-ua*)¹⁰⁶; le dossier des formes de «locatif» en *-aθi/-ati* s'agrandit donc¹⁰⁷ et requiert sans doute qu'on ne néglige pas ces nouvelles attestations dans notre approche de la morphosyntaxe des cas locaux de l'étrusque. Une solution d'apparence satisfaisante pourrait être de considérer qu'on a affaire à des formes empruntées considérées comme indéclinables ou du moins imparfaitement intégrées à la morphologie étrusque. Ainsi, *cela* pourrait avoir été emprunté à une date tardive et postérieure à l'avènement de la syncope vocalique: il aurait été conséquemment traité comme un substantif indéclinable ou sa flexion aurait subi une réfection analogique d'après les substantifs dont la désinence *-i* de loc.-instr. avait disparu sous l'effet de la syncope (sur le modèle de abs. *zilc*: loc. *zilc-ti*, on aurait refait abs. *cela*: *cela-ti*). Mais, outre le fait que l'indéclinabilité des xénismes en étrusque est loin d'être avérée¹⁰⁸, une telle hypothèse semble difficilement acceptable pour *kainua-θi* et *truia-ti*: pour le premier, même si l'hypothèse que le toponyme est un hybride composé de la base **kain-* empruntée au grec *καινός* «nouveau»¹⁰⁹ et du suffixe étrusque *va/-ua* est loin d'être certaine, le fait même qu'il soit bâti au moyen d'un suffixe étrusque montre qu'il était parfaitement intégré à la morphologie de cette langue; quant à *truia*, l'hypothèse est démentie par les occurrences de la tombe François, qui documentent le mot à un cas oblique, *truials*, et plus généralement par la profonde et très précoce hellénisation des élites étrusques, qui fait que le nom de cette cité, connue et célébrée par elles dès l'époque orientalisante, a des chances d'avoir été très tôt intégré au stock lexical de l'étrusque. Aussi faut-il, à mon sens, réfléchir à la possibilité que ces formes soient des formations postpositionnelles où *-θi/-ti* peut s'adjoindre directement à l'accusatif des noms et des adjectifs substantivés, soit pour marquer une autre fonction que celle du locatif inessif (et la morphosyntaxe de certaines langues agglutinantes laisse ouvertes de nombreuses possibilités: adessif, superessif etc.), soit parce que les toponymes sont traités de manière

¹⁰⁵ La forme est attestée en MEISER, *ET Fe* 3.4:]*ni. kainuaθi*. ×[(= SASSATELLI - GOVI 2005, pp. 47-55; E. GOVI in *REE LXXIX*, 2016, n. 59, pp. 295-301) à quoi s'ajoute l'inscr. MEISER, *ET Fe* 0.2, où on lit]*ainuaθi*[, à reconstituer en un très probable [k]*ainuaθi*; voir enfin E. GOVI, *ibid.*, n. 63, pp. 306-309, pour une troisième attestation à un cas indéterminé: *špura!*]; *kainu* (sur deux fragments du même vase).

¹⁰⁶ Sur cette catégorie, v. VAN HEEMS s.p.

¹⁰⁷ D'autant qu'on peut lui adjoindre une forme comme *zamaθi*, considérée comme un abs. par J. Hadas-Lebel (2016, p. 100; mais il ne cite nulle part dans son étude la forme *kainuaθi*). Les formes *baθrθi* et *repinθi-c* du *Liber linteus*, généralement considérées comme des locatifs postpositionnels (cf. BELFIORE 2010, pp. 75 et 77-78), présentent une syncope de la désinence de loc.-instr. devant l'élément *θi*, et ne sont donc pas des formes comparables à *kainuaθi*.

¹⁰⁸ HADAS-LEBEL 2016, p. 102, à propos de *cela* (< lat. *cella* ou fal. *cela*) et de *vinum* (< gr. **φοῖνος*).

¹⁰⁹ L'hypothèse est de G. Colonna (*apud* SASSATELLI - GOVI 2005, p. 319), et a été reprise et développée par G. Sassatelli (SASSATELLI 2009, pp. 327-328). Sur nos réserves, v. VAN HEEMS s.p.

différente du reste du lexique; si l'on peut penser, pour notre attestation de *truiati*, à l'expression d'une localisation approximative «aux environs de/près de», la solution semble exclue pour les attestations de *kainuaθi*, retrouvées au centre de Marzabotto, et pour *celati*, puisque le défunt est précisément déposé à l'intérieur de la tombe et non à proximité de celle-ci. On peut alternativement songer à d'autres nuances, ou à une opposition entre une expression générique et une expression spécifique (intérieur ou extérieur du lieu, état, ou toute autre nuance sémantique, voire selon les catégories lexicales). En tout état de cause, pour notre *truiati*, on retiendra les deux analyses suivantes sans qu'il soit pour le moment possible de trancher:

- a) *truiati*: syntagme 'N_{abs}+Postp.' «à/près de/devant Troie», sur le modèle de *cela-ti* «dans la *cella* (?)»¹¹⁰, *kainuaθi* «à/dans/devant Kainua».
- b) *truiati*: Adj_{abs} accordé à *fusla*, tête du syntagme, «relatif à Troie, troyen», sur le modèle de *clan-ti* «fils adoptif» (adj. substantivé), *span-ti* «assiette» (adj. substantivé), *paχana-ti* (?) «relatif au *paχana*» (adj.). Il s'agirait d'un adjectif dérivé d'un toponyme, mais distinct des adj. ethniques en *-θe/-te*, qui se rapportent à des noms dotés du trait [+humain] et/ou [+animé]¹¹¹, et des adj. en *-αχ* dérivés de toponymes (type *rumαχ*), qui qualifient également des personnes.

Ainsi, au vu de ce qui vient d'être dit, l'ensemble de l'inscription portée au-dessus de la tête de lion semble bien décrire la scène du piège tendu à Troilos près du sanctuaire d'Apollon et de sa fontaine. Même si la traduction exacte de ces quatre mots est émaillée d'incertitudes, on peut proposer la version suivante, selon qu'on préférera pour *fusla* un sens très générique issu de celui de «propriété» («territoire, zone, région») ou un sens plus spécifique suggéré par le contexte («fontaine»), et qui a notre préférence:

- «la région troyenne appartient à la divinité Manθ/Mantie (= à Apollon)»
- «la scène près de Troie est celle de la fontaine de Manθ/Mantie (Apollon)»
- «la fontaine troyenne appartient à la divinité Manθ/Mantie (= à Apollon)»
- «la fontaine près de Troie est celle de la divinité Manθ/Mantie (Apollon)»

¹¹⁰ Si *cela-ti* est bien un substantif. On peut aussi imaginer une forme (erronée ou avec épenthèse d'une voyelle d'appui *-e-?*) du démonstratif *ca*, dont le loc. postp. «régulier» est *c(a)lθi/calti*; dans ce cas, l'inscription MEISER, ET Ta 1.66 indiquerait par *celati cesu* que le défunt «se trouve en ce (lieu)/dans cela».

¹¹¹ Sur ce suffixe, voir en dernier lieu VAN HEEMS 2020.

CONCLUSION

On le voit, l'apparat épigraphique du stamnos de Marce Atie n'est pas la moindre des qualités qui font de ce vase un objet exceptionnel et un *unicum* du corpus étrusque. Malgré un nombre de mots relativement restreint, il nous oblige à reconsidérer certains de nos prétendus acquis, tout en nous poussant à parcourir des voies nouvelles, autour de questions très anciennes et très actuelles de la linguistique étrusque: la morphosyntaxe des emprunts au grec, l'expression du lieu, le sens de mots comme *flere* ou *fusla*. Ces notes préliminaires, espérons-le, auront posé les termes d'une discussion future que l'on doit souhaiter polyphonique. Aussi, en attendant d'autres propositions, objections, approfondissements et hypothèses destinés à nous faire mieux comprendre ces inscriptions et plus généralement ce vase hors du commun qui les porte, pouvons-nous savoir gré à Marce Atie, ainsi qu'à l'équipe de Vincent Jolivet, de nous avoir réservé une telle surprise.

GILLES VAN HEEMS

ABRÉVIATIONS BIBLIOGRAPHIQUE

- ADIEGO I.-X. 2006, *Etrusco marunuχva cepen*, in *StEtr* LXXII, pp. 199-213.
- AGOSTINIANI L. 1985, *La sequenza tinascliniaras e la categoria del numero in etrusco*, in *Studi linguistici e filologici per Carlo Alberto Mastrelli*, Pise, pp. 13-19.
- AGOSTINIANI L. - NICOSIA F. 2000, *Tabula Cortonensis*, Rome.
- AIGNER FORESTI L. 2006, *Mantus*, in *Brill's New Pauly*, online.
- AMANN P. 2019, *Women and Votive Inscriptions in Etruscan Epigraphy*, in *EtrSt* XXII, pp. 39-64.
- AMBROSINI L. 2000, *I pesi da telaio con iscrizioni etrusche*, in *ScAnt* X, pp. 139-162.
- 2018, *Norchia III. Le Tombe a Tempio con un'appendice sulla Tomba Lattanzi. Le necropoli rupestri dell'Etruria meridionale* 4, Rome.
- ANTOLINI S. - MARENGO S. 2012, *Scrivere i pesi da telaio. La documentazione dell'Italia romana*, in *Sylloge Epigraphica Barcinonensis* X, pp. 149-168.
- BELFIORE V. 2010, *Il Liber linteus di Zagabria. Testualità e contenuto*, Pise-Rome.
- 2014, *La morfologia derivativa in etrusco: formazioni di parole in -na e in -ra*, Pise-Rome.
- 2020, *Etrusco*, in *Actas del congreso internacional "Lenguas y culturas epigráficas paleoeuropeas. Retos y perspectivas de estudio"* (Roma 2019), *Palaeohispanica* XX, pp. 199-262.
- 2021a, *Premessa*, in *Il Cippo di Perugia. Vecchi problemi e nuove letture*. Atti dell'incontro di studio (Perugia 2019), *MEFRA* CXXXIII-1, pp. 9-12.
- 2021b, *Il lessico del Cippo di Perugia. Alcune annotazioni sulle divisioni di proprietà*, in *Il Cippo di Perugia. Vecchi problemi e nuove letture*. Atti dell'incontro di studio (Perugia 2019), *MEFRA* CXXXIII-1, pp. 75-84.
- BENELLI E. 2017, *Alphabets and language*, in A. NASO (ed.), *Etruscology*, Boston-Berlin, pp. 245-274.
- BENVENISTE É. 1948, *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*, Paris.
- BONFANTE G. 1985, *Etruscan words in Latin*, in *Word* XXXVI, pp. 203-210.
- BREYER G. 1993, *Etruskisches Sprachgut im Lateinischen unter Ausschluss des spezifisch onomastischen Bereiches*, Louvain.

- BRIQUEL D. 2024, *Catalogue des inscriptions étrusques de la Bibliothèque nationale de France*, Paris.
CEG 2020, *Chronique d'étymologie grecque n° 18*, in *RPhil* XCIV, pp. 191-221.
- CHIESA F. 2005, *Tarquinia, archeologia e prosopografia tra ellenismo e romanizzazione*, Rome.
- CINQUANTAQUATTRO T. - PELLEGRINI C. 2017, *Southern Campania*, in A. NASO (ed.), *Etruscology*, Boston-Berlin, pp. 1359-1394.
- CLACKSON J. 2017, *Etruscan Turms and Turan*, in *StEtr* LXXX, pp. 157-165.
- COLONNA G. 1980, *Note di lessico etrusco*, in *StEtr* XLVIII, pp. 161-179.
- CRISTOFANI M. 1996, *Tabula Capuana. Un calendario festivo di età arcaica*, Florence.
- CRISTOFANI M. - MARTELLI M. 1978, *Fufluns Paχies. Sugli aspetti del culto di Bacco in Etruria*, in *StEtr* XLVI, pp. 119-133.
- DE VAAN M. 2008, *Etymological Dictionary of Latin and the Other Italic Languages*, Leyde.
- EICHNER H. 2012, *Sakralterminologie und Pantheon der Etrusker aus Sprachwissenschaftlicher Sicht*, in P. AMANN (Hrsg.), *Kulte - Riten - religiöse Vorstellungen bei den Etruskern und ihr Verhältnis zu Politik und Gesellschaft*, Actes du Colloque (Vienne 2008), Vienne, pp. 17-45.
- FACCHETTI G. M. 2000, *Frammenti di diritto privato etrusco*, Florence.
- GARCÍA-RAMÓN J. L. 2016, *Hera and Hero: Reconstructing Lexicon and God-names*, in D. M. GOLDSTEIN - S. W. JAMISON - B. VINE - A. MERCADO (eds.), *Proceedings of the 27th Annual UCLA Indo-European Conference*, Actes du Colloque (Los Angeles 2015), Brême, pp. 41-60.
- HADAS-LEBEL J. 2016, *Les cas locaux en étrusque*, Rome.
— 2021, *La parola tezan sul Cippo di Perugia*, in *Il Cippo di Perugia. Vecchi problemi e nuove letture. Atti dell'incontro di studio (Perugia 2019)*, *MEFRA* CXXXIII-1, pp. 53-58.
- HERBIG G. 1916, *Tyro und Flere*, *Hermes* LI, pp. 465-474.
- HERBIG R. 1950, *Zur Bedeutung von etruskischen "Fler"*, Heidelberg.
- JOLIVET V. (ed.) s.p., *Au banquet de Marce Atie, Le stannos d'Ajax de la nécropole Lattanzi à Norchia*, Rome, sous presse.
- LOWENSTAM S. 1995, *The Sources of the Odyssey Landscapes*, in *EchosClass* XXXIX-2, pp. 193-226.
- MAGGIANI A. 1990, *Alfabeti etruschi di età ellenistica*, in *AnnFaina* IV, pp. 177-217.
— 1997, *Modello etico o antenato eroico? Sul motivo di Aiace suicida nelle stele felsinee*, in *StEtr* LXIII, pp. 149-165.
— 2023, *Le iscrizioni etrusche su votivi di bronzo. La divinità e i suoi devoti*, in E. MARIOTTI - A. SALVI - J. TABOLLI (a cura di), *Il santuario ritrovato 2. Dentro la vasca sacra*, Livourne, pp. 181-193.
- MANTHE U. 1979, *Ein etruskischer Schiedsspruch. Zur Interpretation des Cippus Perusinus*, in *RDroitsAnt* XXVI, pp. 261-305.
- MASSARELLI R. 2014, *I testi etruschi su piombo*, Pise-Rome.
- PERUZZI E. 1940, *Il duale etrusco*, in *Aevum* XIV-4, pp. 569-572.
- PIFFIG A. J. 1961, *Untersuchungen zum Cippus Perusinus (CIP)*, in *StEtr* XXIX, pp. 111-154.
- POSTRIOTI G. 2019, *Novità sul ritrovamento della statua in bronzo dell'Arringatore. Il contesto storico e topografico di Perugia e del suo territorio*, in *BdA* XLII, pp. 3-6.
- PULCINELLI L. 2019, *Novità sul ritrovamento della statua in bronzo dell'Arringatore. Lo stato delle ricerche sull'Arringatore e le nuove acquisizioni emerse*, in *BdA* XLII, pp. 7-12.
- RIX H. 1963, *Das etruskische Cognomen*, Wiesbaden.
— 1981, *Rapporti onomastici fra il panteon etrusco e quello romano*, in *Studi Pallottino* I, pp. 104-126.
— 1984, *La lingua e la scrittura*, in M. CRISTOFANI (a cura di), *Gli Etruschi: una nuova immagine*, Milan, pp. 210-238.
— 1998, *Teonimi etruschi e teonimi italici*, in *AnnFaina* V, pp. 207-230.

- 2004, *Etruscan*, in R. D. WOODARD (eds.), *The Cambridge Encyclopedia of the World's Ancient Languages*, Cambridge, pp. 943-966.
- ROUVERET A. 2013, *Retour à Ithaque: peinture du paysage et de l'intimité domestique à Rome du dernier siècle de la République au début de l'Empire*, in CRAI 2013, I, pp. 289-312.
- SANTAMARÍA M. A. 2013, *The term βάκχος and Dionysos Βάκχιος*, in A. BERNABÉ - M. HERRERO DE JÁUREGUI - A. I. JIMÉNEZ SAN CRISTÓBAL - R. M. HERNÁNDEZ (eds.), *Redefining Dionysos*, Berlin-Boston, pp. 38-57.
- SARTORE A. M. 2019, *Novità sul ritrovamento della statua in bronzo dell'Arringatore. L'Arringatore a Pila. La storia del ritrovamento nei nuovi documenti d'archivio*, in BdA XLII, pp. 13-44.
- SASSATELLI G. 2009, *Il tempio di Tina a Marzabotto e i culti della città etrusca*, in G. CRESCI MARRONE - M. TIRELLI (a cura di), *Altnoi. Il santuario altinate: strutture a confronto e i luoghi di culto lungo la via Annia*, Actes du Colloque (Venise 2006), Rome, pp. 325-344.
- SASSATELLI G. - GOVI E. 2005, *Il tempio di Tina in area urbana*, in G. SASSATELLI - E. GOVI (a cura di), *Culti, forma urbana e artigianato a Marzabotto. Nuove prospettive di ricerca*, Actes du Colloque (Bologne 2003), Bologne, pp. 9-62.
- SIMON E. 2006, *Gods in Harmony: the Etruscan Pantheon*, in N. THOMSON DE GRUMMOND - E. SIMON (eds.), *The Religion of the Etruscans*, Austin, pp. 45-65.
- STOLTENBERG H. L. 1952-1953, *Übersetzung der Tontafel von Capua*, in *StEtr* XXII, pp. 157-165.
- THOMAS E. 1995, *Zum Zeugniswert griechischer Beischriften auf römischen Wandgemälden der späten Republik und frühen Kaiserzeit*, in *MededRom* LIV, pp. 110-122.
- TORP A. 1902, *Etruskische Beiträge* II, Leipzig.
- VAN HEEMS G. 2003, <s>/<z> (à Volsinies), in *StEtr* LXIX, pp. 195-219.
- 2006, *L'inscription de l'œnochoé de Montpellier: un formulaire original*, in *MEFRA* CXVIII-1, pp. 41-61.
- 2020, *Interférence et convergence: le problème de l'emprunt des suffixes. À propos des suffixes étr. -θe/-te et lat. -t(i)-*, in *MEFRA* CXXXII-1, pp. 145-155.
- 2021, *Per uno studio sintattico del Cippo di Perugia*, in *Il Cippo di Perugia. Vecchi problemi e nuove letture*. Atti dell'incontro di studio (Perugia 2019), *MEFRA* CXXXIII-1, pp. 23-38.
- s.p., "Πόλεις ἀξιολόγους καὶ πολλὰς ἔκτισαν" (D.S., V, 40). *Notes sur les noms grecs de toponymes étrusques (poléonymes, nésonymes)*, in E. NIETO - A. ALONSO DÉNIZ (eds.), *Noms de lieux dans les langues anciennes. Approches linguistiques*, sous presse.
- VECCHIO L. 2016, *Un gruppo di 'pesi da telaio' iscritti da Velia*, in *Antichità Altoadriatiche* LXXXIII, pp. 227-247.
- VETTER E. 1937, *Etruskische Wortdeutungen, I. Heft: Die Agramer Mumienbinde*, Vienne.
- WACHTER R. 1991, *The inscriptions on the François Vase*, in *MusHelv* XLVIII, pp. 86-113.
- WATMOUGH M. 1997, *Studies on the Etruscan Loanwords in Latin*, Florence.
- WYLIN K. 2000, *Il verbo etrusco. Ricerca morfosintattica delle forme usate in funzione verbale*, Rome.